



---

## **DELIBERATION n° 2026-008**

### **Election des adjoint(e)s au Maire**

---

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Parignargues régulièrement convoqué le 17 mars 2026 par Monsieur Ivan COUDERC, maire sortant, s'est réuni à la mairie en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Patrick AUCHER doyen d'âge.

- Etaient présents : Benjamin BRUNEL, Guy BEDOS, Aurélie DE SMET, Emmanuel SENIN, Christelle MICHALOT BONNES, Christophe ESCUDERO, Sandrine TEULON, Xavier MOYNE-BRESSAND, Lucie GRAVE, Pierre ENGSTER, Manon VIEMONT, Patrick AUCHER
- Etaient absents : Brigitte BONHOMME donne procuration à Guy BEDOS

Secrétaire de séance : Aurélie DE SMET

### **Election des adjoint(e)s au Maire**

CONSIDERANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 10 suffrages exprimés pour la liste de Benjamin BRUNEL ;

Le conseil municipal, par :

- 10 voix POUR,
- 3 ABSTENTIONS,
- 0 voix CONTRE,

ELIT la liste de Benjamin BRUNEL ;

INSTALLE

- Madame Brigitte BONHOMME en qualité de 1<sup>ère</sup> adjointe ;
- Monsieur Guy BEDOS en qualité de 2<sup>ième</sup> adjoint ;
- Madame Aurélie DE SMET en qualité de 3<sup>ième</sup> adjoint ;



---

**DELIBERATION n° 2026-008**

**Election des adjoint(e)s au Maire**

---

AUTORISE Monsieur Benjamin BRUNEL à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.